Conditions de Saillie et de Pension
Nectar des Forets

Propriétaire (Nom Prénom) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Email (facultatif) : _____

Jument (nom) : _____

N° SIRE : _____

Conditions de monte

- L'étalon fera la monte naturelle en main
- La jument doit-être indemne de la métrite équine contagieuse
- Toute jument présentée dans un état insuffisant, présentant des signes de mauvaise santé, des écoulements utérins, d'un comportement dangereux pourra être refusée
- Le propriétaire de la jument reconnait avoir pris connaissance des risques liés à la monte naturelle
- Tous frais vétérinaires sont à la charge du propriétaire de la jument

Conditions de pension

- Pré : 6 euros HT/jour soit 125 euros/mois
- Pré/Boxe : 9 euros HT/jour soit 175 euros/mois
- Jument suitée : 11 euros HT/jour soit 225 euros/mois

Fait à _____, le _____

Le Propriétaire

Paul ou Beth Loisil

Ecurie de la Claise – Varennes – 36250 NIHERNE
Téléphone : 02.54.39.43.70 - Portable : 06.32.97.74.30
ecuriedelaclaise@yahoo.fr / www.ecuriedelaclaise.com